

Dimanche 21 Décembre 1941

0 fr. 50

R A L L É

Barousse

ueil

44



Les montagnes :
urgappelé « Cueng
de Monné » et en
ès ». Item le lieu de
impla Destrons et
lieu de Caubous le
a d'Arrusité et en
le Mayrègne, le lieu
de Costères et tu
lde Saint-Daul

et emporter l'herbe dans la vallée d'Oueil et pignorer chacun en son bédât pr ère tous les animaux qu'on y trouvera qu'ils soient des habitants de la vallée d'Oueil, soit qu'ils soient des habitants de la vallée de la Barousse, soit de quelque autre part que ce soit.

Item dirent et prononcèrent lesdits conseigneurs et consuls de la dite vallée d'Oueil qu'il y a 50 ans passés ou environ qu'on trouva dans la montagne appelée Mège Estive un homme mort pour lequel les officiers de la vallée d'Oueil et autres se transportèrent dans l'endroit et après plusieurs allégations par les officiers, il y fut dit qu'il fallait lever le mort de Mège Estive qui était dans la juridiction de la vallée d'Oueil et le faire enterrer par lesdits officiers de M. Bernard de Jus sans considération de la dite vallée d'Oueil.

UN BON CONSEIL

LE MOINE peut assurer et faire valoir vos biens sur la Vie. Les Vols de l'Assurance Vie. M. MIEPPE, à Luchon, vous en dira plus.

LE MOINE est la dite Compagnie d'Assurances Vie. Elle assure et fait valoir vos biens sur la Vie. Elle assure et fait valoir vos biens sur la Vie.

LE MOINE est la dite Compagnie d'Assurances Vie. Elle assure et fait valoir vos biens sur la Vie. Elle assure et fait valoir vos biens sur la Vie.

nos son suontusérid
lind de grand et sup
pend ses sus not à te
sindurix. Nons
engamen V ne
ponoi es sig ses ap
telle avit
non un et non un
amb sel

2118

Centre Bureau de Permis
M. I. I. V. Haute-Montagne
Centre de la Haute-Montagne
Centre de la Haute-Montagne
Centre de la Haute-Montagne

et emporter l'herbe dans la vallée d'Oueil et pignorer chacun en son bédât pr ère tous les animaux qu'on y trouvera qu'ils soient des habitants de la vallée d'Oueil, soit qu'ils soient des habitants de la vallée de la Barousse, soit de quelque autre part que ce soit.

Item dirent et prononcèrent lesdits conseigneurs et consuls de la dite vallée d'Oueil qu'il y a 50 ans passés ou environ qu'on trouva dans la montagne appelée Mège Estive un homme mort pour lequel les officiers de la vallée d'Oueil et autres se transportèrent dans l'endroit et après plusieurs allégations par les officiers, il y fut dit qu'il fallait lever le mort de Mège Estive qui était dans la juridiction de la vallée d'Oueil et le faire enterrer par lesdits officiers de M. Bernard de Jus sans considération de la dite vallée d'Oueil.

Cette méthode d'exposition est récente, en l'espèce visée; par conséquent, elle piquera la curiosité des visiteurs.

"Oueil"
22-8-1939

LUCHON

LE MUSÉE SOCIAL DE LUCHON

Au cours de la saison thermique 1940, le « Musée social des vallées de Luchon » pourra vraisemblablement ouvrir ses portes au public.

J'expose les raisons qui ne permettent pas de donner à ce musée un caractère spécial, et celles, au contraire, qui légitiment une activité folklorique s'exerçant sur un territoire pratiquement limité.

Toutefois, nous demandons aux spécialistes de juger en dernier ressort sur l'option entre les deux formules : « domaine territorial », ou bien « thème » distinctif.

Pour l'instant, nous croyons devoir retenir la formule « territoire », parce que la vie agricole de nos vallées n'offre à la recherche aucune des formes de la division du travail, ni aucune spécialité dans le domaine de la production. Les éléments de la vie agricole n'ont de particulier que ce que le milieu physique a imposé. Cette nécessité s'est opposée à l'évolution progressive

des instruments. Cependant, ils n'ont pas tous résisté à la poussée évolutive des quarante années dernières.

Songez, par exemple, que nos contemporains ont connu l'usage restreint, il est vrai — de fabriquer le beurre au moyen d'une outre (éboult), et que la « tuda », mode d'éclairage très primitif, était encore employée dans la vallée d'Oueil après 1870.

D'où la difficulté de donner à notre musée un caractère spécial.

Peut-être se distinguera-t-il par ceel que les éléments composants sont peu nombreux, comme dans tout organe inévolué qui remplit plusieurs fonctions, et que la modification des instruments de travail a laissé intact le caractère d'individu des fonctions de notre famille paysanne.

Or, un « thème » porte en lui une limite territoriale. Le « domaine territorial », par contre, peut s'étendre à toute la chaîne des Pyrénées. En adoptant cette seconde formule, rien n'empêchera de considérer comme un thème quelques-uns de nos collections.

La ville de Luchon, par son thermalisme et par son tourisme, est tout particulièrement désignée pour devenir le centre actif d'une région folklorique qui s'étendrait aux hautes vallées limitrophes.

Or, on a parlé, très discrètement, de la possibilité, par le musée de Luchon, de prospecter au delà de son actuel domaine, où nous avons recueilli plus de cinq cents articles. Quel objet peut être utile au musée ? On ne se l'est pas demandé.

Un spécimen de chaque espèce d'objets utilisés a été retenu.

Il reste à distribuer ces objets dans des collections.

Nous nous proposons d'y fixer des actions accomplies par les paysans extracteurs, batisseurs, faucheurs, éleveurs, bouchers, moissonneurs, boulangers, bûcherons, menuisiers, transporteurs, cardeurs, fileurs, pharmaciens, vétérinaires, etc., etc.

Pour exposer les objets que chacune de ces fonctions intra-familiales requiert, nous nous attachons à figurer le détail précis des actions. Toutes seront suggérées par des indications brèves. Les instruments qui ne parleront pas d'eux-mêmes, nous les flanquerons de petits bonshommes articulés, parlant par gestes précis.

Enfin, une fiche indiquera, pour chaque objet numéroté, les gestes humains que n'auront pu figurer nos objets, ni nos bonshommes; par exemple, les précautions que l'opérateur prend pour arriver à ses fins.

Il y aura ainsi un certain nombre de collections correspondant, respectivement, aux fonctions sommairement énumérées ci-dessus.

Aucun plan définitif n'est encore arrêté. — Louis Sandinos.

inspects de Gors Coutet, Rémy C Société de ses c s'invités. Dè l'égard sées dan a été fai explicat dues à Labrous de la so tout ce M. Mesu en relief mise en 'éclaira nanime savant e sauvera tations u Musée à mercié réalis alle d'ic s'insians un res des L de ceux nées. L'H dessous rer si l' l' rencontre une anth Luchon. autres ét chonnais trand de de voir l retracée qui est u sur et d flexion la géolog est donn Luchon. les litho onnées on urdon g sell